

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO, DITE STE VERONIQUE

Association à but humanitaire créée en 1996

Actions d'aide aux populations pauvres du Burkina Faso

Soutien sans intermédiaire



Président : F. Heyberger, 14 rue du Collège - 68590 St.-Hippolyte (03 89 73 02 31)

Trésorière : M. Meyer, 11 rue du Kirchfeld – 67600 Mussig (03 88 85 32 57)

St.-Hippolyte, le 18 juin 2011

A l'attention de Mme Anita van de Kar,
Présidente de l'association Entraide-Solidarités

Objet : Projet de soutien du centre social d'accueil des femmes de Paspanga, périphérie nord de Ouagadougou

Chère Madame,

En mars dernier, je me suis rendu sur place en compagnie d'un autre membre de l'association et ceci, en vue à la fois de suivre l'évolution de nos projets en cours ainsi que de mettre en évidence de nouveaux besoins de la population locale, que nous découvrons au fur et à mesure et que nous soutenons en fonction de nos possibilités.

Parmi les derniers besoins identifiés, voici l'un d'entre eux qui vient s'ajouter à la liste de nos priorités : ce projet consisterait à venir en aide à ce centre social situé à Paspanga dans la périphérie nord de Ouagadougou, centre d'accueil de femmes chassées de leur village ou de leur famille en raison d'une accusation de soi-disant « sorcellerie » : elles sont appelées les « sorcières ou mangeuses d'âmes ». Pour certains Burkinabé, elles ont, pensent-ils, la capacité de manger l'âme d'autrui grâce à un pouvoir magique et c'est donc pour cette raison qu'elles sont exclues de la société. En réalité, ce sont des femmes :

- pauvres,
- abandonnées par leur famille en raison d'une accusation de sorcellerie, ou de leur âge avancé,
- malades (entre autres du Sida),
- handicapées,
- devenues veuves et donc rejetées par la famille du mari défunt (en vertu de la loi du « lévirat »),
- ...

Il s'agit en fait d'une coutume africaine fortement ancrée dans la population qui les fuit et les exclut des villages. Ces femmes font peur. Afin de remédier à cette situation, le ministère de l'Action Sociale a mis en place ces dernières années une campagne nationale de sensibilisation de la population ayant pour objectif de réintégrer ces femmes dans le réseau social. Malgré cette initiative louable qui porte ses fruits dans une certaine mesure (il est devenu commun d'acheter certains produits à ces femmes), leur situation d'exclusion reste un grand problème dans le pays.

./.

Afin d'assurer leur survie au jour le jour, ces femmes ont des activités personnelles telles:

- le filage de coton (offert ou acheté à bas prix),
- le ramassage de graines (tombées des étalages de marché),
- la confection et vente de condiments préparés par leurs soins
- le balayage de rues,
- la mendicité...

activités qui leur permettent de gagner un peu d'argent afin de satisfaire leurs besoins élémentaires.

Revenons-en à présent au centre d'accueil dont la situation actuelle est la suivante : il s'agit d'une structure d'Etat destinée à aider les femmes chassées de leur village pour les raisons diverses énumérées ci-dessus, et cela aussi bien aux niveaux physique, que social ou financier. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce centre, l'Etat lui verse une somme annuelle de 2 287 €. L'un des problèmes majeurs de ce centre, centre qui héberge actuellement 98 femmes, réside dans le fait que la « cuisine communautaire », très rudimentaire, fonctionne pour l'instant au feu de bois. Afin d'assurer son fonctionnement, il est donc nécessaire d'acheter le bois pour une valeur de 762 € par an. Soulignons que cette subvention de l'Etat n'est absolument pas suffisante : en effet, toutes déductions faites, il reste la somme de 0,044 € par personne et par jour sur une durée annuelle !

Dans une perspective de réduction de ces charges et de respect des habitudes culinaires de ces personnes, l'une des solutions les plus urgentes consisterait à mettre en place deux cuiseurs à gaz surplombés de deux marmites en inox d'une contenance de 100 litres chacune (l'une sera réservée à la cuisson des haricots, l'autre, à celle du tô (semoule de mil)). Notons que l'achat de bouteilles de gaz réduirait considérablement les dépenses liées à l'achat du bois et constituerait une économie considérable pour le centre d'accueil, tout en améliorant la qualité de cuisson des aliments. S'ajoute à cela, en vue de la confection des sauces, une petite marmite ainsi que le brûleur y correspondant.

<u>Synthèse financière du projet</u>	<u>Coût</u>
2 grands cuiseurs surmontés de	
2 marmites en inox de 100 l	2 x 1 460 €
1 marmite en inox de 15 l	1 x 35 €
1 petit cuiseur	1 x 75 €
3 détendeurs à gaz	3 x 14 €
5 bouteilles de gaz	5 x 26 €
TOTAL DU PROJET	3 202 €

Nous avons donc décidé de mettre en place cet équipement cuisinier sur une durée de 2 ans. Seriez-vous intéressés par un financement partiel de ce projet ? Avec nos efforts communs, ces femmes pourraient bénéficier de conditions de vie plus humaines et nous nous engagerions bien sûr à vous tenir informés du déroulement du projet et de ses résultats.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Cordialement salutations,

François Heyberger
Président